



SECTION DE L'HERAULT

TEL/ 04-67-15-75-65

Port :06-11-60-25-67

e-mail :fo.034@dgfip.finances.gouv.fr

**Syndicat National
des Finances Publiques
Force Ouvrière**

Section de l'HERAULT

CTL du 03 juillet 2012

A l'ordre du jour :

- Plan de continuation de l'activité des services
- Expérimentation sur la gestion des hébergés
- Transfert de missions entre services de direction dans le cadre de la mise en place de chorus trajectoire comptable
- Centre de service partagé nouvelles modalités de gestion des bons de commande
- Bilan du programme annuel de prévention des risques professionnels 2010-2011

Tout d'abord toutes les OS dénoncent le manque de documents nécessaire à la bonne préparation des travaux. De plus le point 5 est remis en raison d'une logique d'information entre le CHS et le CTL.

1 Plan de continuation de l'activité des services

Depuis la pandémie grippale HN, c'est la première fois que ce sujet est abordé.

Le plan présenté est donc conçu pour une période considérée de crise.

Toutes les missions ne pouvant pas être remplies, certaines priorités et les évaluations des personnels nécessaires pour les assurer. doivent être définies.

Les élus FO s'inquiétant des possibilités de réquisitions, telles celles mises en place lors de longues grèves passées auprès des informaticiens, il leur a été signalé que cela relevait de la seule autorité du préfet.

La présidente a rajouté que des noms d'agents pourraient d'ores et déjà être inscrits dans le cadre de la mise en œuvre du PCA.

Pour FO quid en cas de grosses catastrophes naturelles, notamment quelles solidarités professionnelles sont prévues avec les départements épargnés.

Le PCA n'est pas figé et est appelé à s'étoffer.

2 Expérimentation sur la gestion des hébergés

Lors du CTL précédent CTL Les élus FO avaient abordé ce sujet en questions diverses. Cette fois inscrit à l'ordre du jour des informations plus complètes ont été données.

L'expérimentation concernait la gestion des hébergés de Pézenas et de Béziers hôpital Ces opérations sont assez techniques et une pratique soutenue est nécessaire pour bien appréhender ces dossiers, ce qui aurait motivé cette expérimentation.

Pour l'expert FO le bilan est plus que mitigé. En effet cette expérimentation présente des lacunes importantes car elle implique un système complexe d'échange d'informations comptables qui comporte bien des risques.

De plus elle exige une connaissance réciproque des postes mais aussi l'acceptation de l'intervention de deux équipes.

Par ailleurs on peut regretter que ce dispositif ne rentre pas dans le champs de la Maîtrise des risques mais aussi qu'il pose un problème au niveau de la Responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable puisque qu'il y a utilisation d'un compte d'un établissement public par un comptable qui n'y est pas habilité et qui n'est pas responsable en droit.

En résumé pour FO cette expérimentation ne semble pas pouvoir être extensible aux d'autres postes comptables.

La Direction reconnaît que cette expérimentation présente certaines lacunes mais indique qu'un bilan complet va être établi et présenté au prochain CTL.

3 Transfert de missions entre services de direction dans le cadre de la mise en place de chorus trajectoire comptable

Pour information

-Remboursements des amendes payées par les jeunes conducteurs (487 dossiers en 2011, 12jours/agents)

circuit trésorerie amendes directement service dépense

-Traitement des versements des entreprises dont dettes plan d'apurement(accord ACCF), 1000opérations en 2011 soit 3jours/agent

DEEF serait le seul acteur.

-Remboursements frais bancaires(exemple atd à tort...) 2 à 3 jours/agents: phase contrôle supprimée 'faible enjeu

circuit : budget CSP Chorus SFACT

-Gestion et suivi des chèques

pas encore effectif mais à terme (2fin2012,2013)gestion confiée au service comptabilité.

4 Centre de service partagé nouvelles modalité de gestion des bons de commande

20 services prescripteurs concernés relevant de 5 ministères différents

phase d'expérimentation en Alsace, confier au CSP l'édition et l'envoi des bons de commande (environ 150000 demandes


QUESTIONS DIVERSES

CGT : Etat détaillé de remboursement de frais de déplacement issu d'AGORA : pas de réponse à ce jour de la part de la Direction Générale

FO : Expérimentation du scannage des « 2042 » : extension pas aussi rapide que prévue selon la Direction locale.

En fait précise l'élue FO-DGFIP-34, il semble même que tout soit stoppé et que les difficultés avaient été très mal appréhendées.

Les élus FO-DGFIP-34 : Amouroux G. Darras L. Gomez L. **Expert FO** : Cardi D.

BULLETIN D'ADHESION	
	NOM : PRÉNOM :
	GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %
	AFFECTATION :
	déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)
	Fait à le
	(signature)
<i>→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu</i>	